



SATISFAIT : 100%

ET SI ON PARLAIT AUTODETERMINATION ?

Formation pour les professionnels, aidants et personnes concernées

OBJECTIFS

Construire en équipe une vision partagée de l'autodétermination, de sa mise en œuvre en tenant compte des spécificités de la structure et du public accueilli.

Objectifs opérationnels :

Comprendre la notion d'autodétermination et le lien avec la participation et ses enjeux

Faire le lien entre le concept d'autodétermination et l'évolution des politiques publiques

Identifier les modalités d'accompagnement favorisant l'autodétermination et les postures adéquates

S'approprier des outils existants

CONTENU

- Pourquoi parler d'autodétermination ?
- Définitions et illustrations avec des situations concrètes
- Les conditions de l'autodétermination : l'autoréalisation ; l'autonomie ; Responsabilisation ou le pouvoir d'agir ; l'autorégulation
- Les étapes du processus d'autodétermination
- Les freins au processus d'autodétermination
- Présentation de quelques outils concrets : programme I SAID, projet IPC Fribourg.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Outils à destinations des professionnels et des personnes

Public concerné

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations
- Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées

Validation

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires en amont de la formation.
- Autoévaluation en fin de formation

Formateur.s

Un.e formateur/trice du CREAI

Infos



1 jour / 6 heures



12 à 15 personnes



en présentiel



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour